

45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE 8, 9 et 10 Novembre 2014 «Jé ci-naïma mä göö tia pwââdë-rë » Tiaoué - Koné

Motion « Gestion du foncier »

Considérant que la réforme foncière est constitutive de la construction du pays Considérant la mise en place d'outils par les institutions qui doivent être renforcé Considérant que la gestion foncière limite l'accès au foncier des citoyens du pays Considérant le projet de société porté par l'Assemblée référendaire,

Réuni, le 8, 9, et 10 Novembre 2014, en son 45° congrès à Céwé Koohnê, le Mouvement de l'Union Calédonienne s'engage à :

- à créer l'espace de Parole et lance dès à présent le « grand chantier de gestion des espaces foncier et maritime du pays » dans le cadre de la proposition de l'Union Calédonienne d'Assemblée Référendaire
- pour partager sa politique foncière avec :
 - les instances coutumières (chefferies, districts, tribus, aires coutumières, sénat coutumier)
 - la société civile
 - les partis indépendantistes
 - les partis non-indépendantistes

Le 45ème congrès engage ses militants à expliquer à leur entourage la position de l'UC :

« L'accession du Pays à la pleine souveraineté, notamment la souveraineté du sol permettra la levée du contentieux colonial. Les citoyens seront égaux en droit et en devoir. Les trois statuts (coutumier, privée et public) seront maintenus pour poursuivre et finaliser le destin commun, pour un seul peuple dans le Pays Kanak. »

